

MECELEC
Société anonyme au capital de 9 630 084 €
Siège social : 07300 MAUVES
336 420 187 RCS AUBENAS

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2011**

Le 21 novembre 2011, A 15 heures 00, les actionnaires de la société MECELEC, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la Société sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Les actionnaires de la société MECELEC ont ensuite adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions soumises à leur vote sur proposition du Conseil d'administration (*le détail des résultats du scrutin sont accessibles sur le site www.mecelec.fr*) et ont décidé :

- De proroger le délai d'exercice des BSA, jusqu'au 25 novembre 2013 inclus, lesquels seront cotés jusqu'à l'expiration de ce délai.
- Sur la proposition de l'Expert indépendant, de modifier la parité d'échange des BSA. Les 2 197 328 BSA donneront droit à souscrire à 1 action nouvelle pour 1 BSA.
- Sur la proposition de l'Expert indépendant, de modifier le prix d'exercice des BSA qui sera désormais de 3,50 €.
- Que les autres caractéristiques, termes et conditions attachés aux BSA définis initialement demeurent inchangées ;
- De modifier la délégation de compétence attribuée par l'Assemblée Générale du 10 septembre 2010 au Conseil d'administration aux fins d'augmentation du capital social, par émission, en France ou à l'étranger, en euros ou en monnaies étrangères, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société ainsi que de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société, relativement au montant de ladite augmentation du capital, dont le montant maximum en capital est porté de 10 000 000 d'€ à 15 000 000 d'€, montant auquel s'ajouterait, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.

Ces résolutions ont été approuvées par la masse des porteurs de BSA réunie le 21 novembre 2011, au siège de la Société à 16 heures 00.
